



LE CENTRE D'ACTION PARLEMENTAIRE DE L'INSTITUT RENAISSANCE A VOCATION À SUIVRE LE QUOTIDIEN DE L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE ET À APPORTER AUX PARLEMENTAIRES DES ÉLÉMENTS UTILES POUR NOURRIR LEUR RÉFLEXION.

L'Institut Renaissance se donne mission de réaliser et de diffuser des études destinées à éclairer l'opinion publique et à soutenir les parlementaires désireux d'améliorer la législation actuelle et de résister au déclin de la France. Les études et actions de l'Institut Renaissance sont, selon les termes de l'objet social de l'Institut, «guidées par les principes de dignité de la personne humaine, de souci du bien commun, de subsidiarité, de saine laïcité et de solidarité entre les hommes ».

ACTUALITÉS PARLEMENTAIRES 2

RECENSIONS 3

QUI SOMMES-NOUS ? 4



La nouvelle carte des régions des députés socialistes

En plein retour des discussions sur la réforme territoriale à l'Assemblée nationale, le groupe PS va proposer par amendement, une nouvelle carte, réduisant les nouvelles régions à treize au lieu de quatorze, et proposant quelques changements majeurs, certains cohérents, d'autres moins. Cette nouvelle répartition propose une fusion Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Champagne-Ardenne-Alsace-Lorraine, ainsi que la fusion du Poitou-Charentes avec le Limousin et l'Aquitaine, laissant seules et inchangées les régions Centre, Pays de la Loire et Bretagne. Loin de faire l'unanimité et toujours faite trop rapidement et sans consultation, cette nouvelle carte a le mérite de présenter un peu plus de cohérence que la précédente. Elle s'attire les foudres de certains cadres socialistes. La réforme est en discussion à l'Assemblée à partir de mardi soir, le vote est prévu le 23 juillet.

Pour en savoir plus : [cliquez-ici](#)

Intervention de François Hollande du 14 juillet

Lundi 14 juillet, François Hollande donnait le traditionnel entretien télévisé de la fête nationale depuis l'Élysée. Un entretien attendu par les Français après deux mois d'un certain silence médiatique. Hué sur les Champs-Élysées lors de la revue des troupes, les auditeurs attendaient des réponses aux annonces floues du président et de son Premier ministre, mais au lieu de cela ils ont trouvé un discours vide et sans nouvelles annonces qui vient en opposition aux déclarations de « grandes réformes » annoncées par François Hollande. Ainsi les thèmes tels que le pacte de responsabilité ou l'apprentissage ont été abordés sans nouveautés. Pourtant il y a de quoi s'inquiéter : le chômage est au plus haut, et la confiance en berne... Et le droit de vote des étrangers est à nouveau envisagé avec une future campagne du président du parti socialiste.

Pour en savoir plus : [cliquez-ici](#)

L'anarchie libyenne

L'aéroport de Tripoli, capitale de la Libye subit depuis dimanche des affrontements entre deux groupes armés et 90% des avions sur le tarmac auraient été touchés, notamment par des roquettes. Ces combats entre deux groupes rebelles, un islamiste et un « plus libéral », qui ont lieu alors que les résultats des élections législatives sont attendus pour le 20 juillet, illustrent l'anarchie dans laquelle le pays s'est enfoncé depuis l'intervention occidentale et notamment française. Le gouvernement, incapable de faire respecter un cessez le feu envisage de faire appel à la force internationale, afin de donner « l'occasion à l'État de construire ses institutions, en particulier l'armée et la police ». L'ONU a évacué temporairement lundi tout son personnel du

Pour en savoir plus : [cliquez-ici](#)

Connaître d'autres acteurs de la société civile engagés dans la défense des principes défendus par l'Institut Renaissance



SOS Chrétiens d'Orient

SOS chrétiens d'Orient est une association qui oeuvre à la réalisation de projets concrets promouvant la fraternité avec les chrétiens d'Orient. Après deux voyages effectués en Syrie et en Irak, l'association prépare une seconde visite aux Chrétiens d'Irak menacés par les attaques d'EIIL souhaitant établir un Etat islamique. Les communautés chrétiennes pour la plupart réfugiées ont besoin de cette aide au risque d'être massacrées par les djihadistes. SOS Chrétiens d'Orient se bat pour le respect de la liberté religieuse dans ces pays en proie aux conflits religieux.

Son site web est le suivant : <http://www.soschretiensdorient.fr/>

SOS Chrétiens d'Orient peut également être suivie sur les réseaux sociaux

Twitter  Facebook 



RECENSION

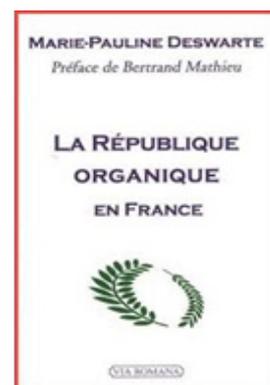
La République organique en France, Marie-Pauline Deswarte

Très bel ouvrage expliquant la rupture de la Révolution avec la société organique, est publié aux éditions Via Romana.

Avec une plume accessible à tous, l'auteur explique avec brio comment la société organique de l'Ancien Régime et inspirée de Dieu a été balayée par la Révolution. Les hommes ont ensuite essayé de créer un système ne ressemblant que très peu à l'ancien, et surtout excluant Dieu pour créer une religion laïque, une foi républicaine. Elle souligne également combien la République, qui au départ encensait tant les droits de l'homme, est vite devenue le lieu où ces mêmes droits sont aujourd'hui bafoués : le droit

à la vie notamment. Marie-Pauline Deswarte insiste sur le fait que la République a voulu faire siens les principes organiques de base, mais étant radicalement différente car tournée vers l'intérêt général et la prédominance de l'homme, rejetant ainsi le passé et la présence de Dieu, elle s'est finalement heurtée à de nombreuses difficultés. C'est ainsi que la République a chu quatre fois en essayant de se parer des idées organiques tout en reniant l'essentiel. Ce qui explique aussi combien le rôle politique est faussé car fondé sur de mauvaises bases et sur

une mauvaise compréhension du Bien Commun. Après avoir expliqué en quoi la représentation organique est dénaturée, l'auteur se concentre finalement sur l'illégitimité d'une République organique : celle-ci est en effet née de la rupture avec l'ordre des choses établi selon la loi naturelle en France.



Pour en savoir plus : cliquez-ici

Une histoire du mal, Abbé Guillaume de Tanoüarn

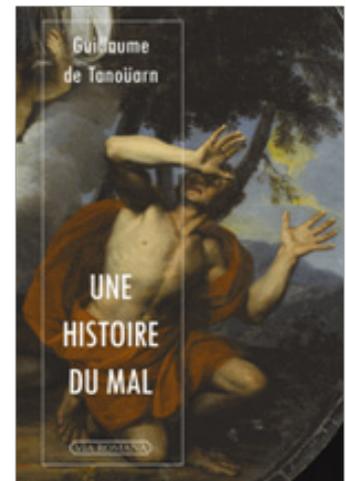
L'abbé Guillaume de Tanoüarn, directeur des revues Respublicachristiana et Objections, prêtre de l'Institut du Bon Pasteur, curé du Centre Saint-Paul (Paris), est docteur en philosophie.

Mais tout de même, s'attaquer à l'histoire du mal, cette question qui taraude l'humanité depuis ses débuts, et dans la tradition européenne depuis la Genèse, n'était-ce pas un pari trop difficile ? C'est en tout cas un pari réussi : alliant une grande érudition et une grande proximité, le prêtre de l'Institut du Bon Pasteur parvient à répondre avec simplicité aux questions les plus récurrentes de l'histoire humaine. Pourquoi le mal est-il plus facile que le bien ? Pourquoi la mésestimation

séculaire entre les deux sexes ? Pourquoi la violence ? Pourquoi le déluge et les apocalypses à répétition au cours de l'histoire ? Pourquoi ces différences entre les cultures, génératrices de conflits ? L'humanité peut-elle s'autodétruire ?

Mais si à chaque époque le mal semble parfois sur le point de l'emporter, Guillaume de Tanoüarn nous montre la réponse que les chrétiens croient divine. Comme le dit le poète allemand Hölderlin, souvent cité par le directeur du Centre Saint-Paul, « lorsque croît le péril croît aussi ce qui sauve

». C'est sous le signe de la Femme que le Livre de la Genèse et le Livre de l'Apocalypse envisagent l'avenir d'un monde délivré.



Pour en savoir plus : cliquez-ici



QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut Renaissance est un laboratoire d'idées non partisan, mais clairement orienté à droite. Il défend une France fière de son identité millénaire, marquée notamment par ses racines chrétiennes ; les libertés, en particulier dans l'ordre économique ; la dignité de la personne humaine de sa conception à sa mort naturelle ; un Etat fort, mais concentré sur ses missions régaliennes ; et le principe de subsidiarité.

L'Institut Renaissance dispose d'un centre d'action parlementaire qui se donne pour objectif d'améliorer la législation actuelle, en lien avec les parlementaires, pour sortir la France de la spirale du déclin. Il met pour cela à disposition des parlementaires ses compétences dans l'ordre des études, de la rédaction d'amendements ou de propositions de loi, et aussi dans l'ordre de la diffusion de messages ciblés, à destination des autres parlementaires, des médias ou, directement, de l'opinion publique.